



ASSEMBLÉE NATIONALE

14ème législature

politique de la ville

Question au Gouvernement n° 1776

Texte de la question

POLITIQUE DE LA VILLE

M. le président. La parole est à M. Razzy Hammadi, pour le groupe socialiste, républicain et citoyen.

M. Razzy Hammadi. Madame la ministre des droits des femmes, de la ville, de la jeunesse et des sports, nos quartiers populaires sont en première ligne dans la crise qui sévit. Le taux de chômage y est supérieur à la moyenne nationale, voire deux fois supérieur pour ce qui concerne les jeunes. Vous-même, madame la ministre, avez déploré dans la lettre que vous avez adressée récemment aux maires et aux préfets pour leur indiquer votre feuille de route que dans un département comme la Seine-Saint-Denis, le taux de scolarisation des enfants de deux-trois ans ne soit que de 1 % alors que la moyenne nationale est de 13 %.

Pourtant, nous n'avons pas ménagé nos efforts depuis deux ans : 20 % des emplois d'avenir ont bénéficié à ces quartiers, ce qui représente près de 15 000 emplois pour l'année 2013 ; 40 % de postes supplémentaires ont été consacrés à la scolarisation des deux-trois ans ; sur les 80 zones de sécurité prioritaires créées, 79 comprennent des quartiers relevant de la politique de la ville.

L'organisation de nos collectivités est au cœur de la réponse qu'il nous faut apporter à ce défi républicain et l'organisation budgétaire, en abondant de 420 millions le fonds de péréquation, a permis d'apporter une première réponse.

Toutefois, dans nos quartiers, on nous demande d'aller plus vite, d'agir plus fort, d'éviter l'émiettement des moyens, l'éparpillement de l'action, le saupoudrage des ressources. C'est le sens de votre feuille de route, qui s'inspire de la loi de programmation du 21 février 2014 (« Allô ! » *sur plusieurs bancs du groupe UMP*) : contrats de ville uniques ; 1 300 quartiers prioritaires ; 5 milliards d'euros budgétés pour la période 2014-2020 pour les nouveaux programmes de rénovation urbaine ; conseils citoyens ; investissements d'avenir et mobilisation de la Caisse des dépôts et consignation au travers d'une enveloppe de 600 millions d'euros pour l'investissement économique et le développement de l'emploi, sans oublier la lutte contre les discriminations grâce à l'action de groupe.

M. Yves Fromion. Quelle est la question ?

M. Razzy Hammadi. Madame la ministre, nos quartiers ne demandent pas d'assistanat, ils demandent le droit à l'avenir et le droit à la réussite. Quelle réponse entendez-vous leur apporter ?

M. le président. La parole est à Mme la ministre des droits des femmes, de la ville, de la jeunesse et des sports.

Mme Najat Vallaud-Belkacem, ministre des droits des femmes, de la ville, de la jeunesse et des sports.

Monsieur Hammadi, permettez-moi avant tout de rendre hommage à François Lamy pour l'action qu'il a menée ces deux dernières années. (*Applaudissements sur les bancs des groupes SRC et écologiste.*) Ces derniers jours, les observateurs ont souvent noté que je m'inscrivais dans la continuité de l'important travail qu'il avait engagé : cette continuité, je la revendique pleinement. Sur un sujet aussi sérieux que la politique de la ville, il faut en finir avec les à-coups, les coups de boutoir. Il nous faut mener un travail de fond, rigoureux, exemplaire.

Ce travail, j'entends le poursuivre et même aller plus loin et plus vite. Le périmètre un peu inédit de mon ministère en fait une unité de commandement à même de nous faire gagner du temps dans tous les domaines que vous avez évoqués. Il s'agit de concentrer les moyens sur ceux qui en ont le plus besoin. À la fin du mois de mai, comme je l'ai indiqué hier, nous connaissons la liste des 1 300 quartiers prioritaires et nous engagerons la signature des contrats de ville avec l'État, les collectivités locales et les grandes entreprises que nous impliquerons dans ces territoires. Nous allons également très vite connaître les 200 quartiers qui bénéficieront de la rénovation urbaine et seront désenclavés, grâce notamment à des infrastructures de transport utiles, réhabilités et aménagés, le tout chaque fois en association avec les habitants.

Nous allons surtout agir pour l'emploi car c'est la priorité des habitants : avec la Caisse des dépôts, nous utiliserons 600 millions d'euros du programme d'investissement d'avenir, qui nous permettront de lever des investissements privés, afin de créer des équipements et des emplois dans ces quartiers.

Vous avez enfin évoqué la lutte contre les discriminations. Je sais que vous y êtes sensible, moi aussi. Mme Pécaut-Rivolier, magistrate, m'avait remis il y a quelques mois un rapport sur le sujet. Nous allons en discuter avec les partenaires sociaux et je compte bien avancer sur ce sujet, bien évidemment. (*Applaudissements sur les bancs des groupes SRC, écologiste et RRDP.*)

Données clés

Auteur : [M. Razzy Hammadi](#)

Circonscription : Seine-Saint-Denis (7^e circonscription) - Socialiste, écologiste et républicain

Type de question : Question au Gouvernement

Numéro de la question : 1776

Rubrique : Aménagement du territoire

Ministère interrogé : Femmes, ville, jeunesse et sports

Ministère attributaire : Femmes, ville, jeunesse et sports

Date(s) clé(s)

Question publiée au JO le : [1er mai 2014](#)

La question a été posée au Gouvernement en séance, parue au Journal officiel du [1er mai 2014](#)